



## Communiqué de presse du SNMSU-UNSA Éducation du 13 février 2020

### **La décentralisation de la santé scolaire : une solution pour sauver les médecins scolaires ?**

Le Premier ministre a envoyé une circulaire le 15 janvier 2020 qui propose aux préfets un projet de transfert de la « santé en milieu scolaire » aux départements.

**Le SNMSU-UNSA Éducation n'était pas demandeur de cette décentralisation et n'a pas été consulté sur ce projet.**

Si nous dénonçons depuis de nombreuses années la gestion du corps des médecins de l'éducation nationale (MEN) et l'organisation de la promotion de la santé à l'école, nous avons aussi toujours fait des propositions dans le cadre de la tutelle par l'Éducation nationale.

Nous demandons en particulier :

- Des revalorisations indiciaire et indemnitaire pour les médecins de l'éducation nationale
- Un corps interministériel à gestion ministérielle,
- Un pilotage et une organisation de la politique de santé à l'école fonctionnels
- La définition de priorités pour la promotion de la santé. Des objectifs nationaux doivent être fixés en se référant aux données de santé de la population scolaire, aux états des lieux des services intervenant dans ce champ ainsi qu'aux évaluations des politiques conduites. Ils doivent s'inscrire dans une politique de santé publique dont l'école est un des acteurs
- Une évaluation des politiques conduites à l'école, notamment dans le cadre de l'école inclusive.

Nous avons toujours défendu notre appartenance à l'Éducation nationale, en particulier en 2003, mais nous constatons aujourd'hui que les médecins de l'éducation nationale sont en train de disparaître, faute de décisions de notre tutelle concernant nos rémunérations, nos missions, nos conditions de travail.

La Cour des comptes envisage de recommander la création d'un service de santé scolaire en académies sous la direction d'un inspecteur, avec une « réflexion sur le partage des rôles et des tâches entre médecins et infirmiers ». La Cour des comptes propose la fusion du corps des MEN avec celui des médecins de santé publique dans un corps interministériel, les MEN restant rattachés au ministère chargé de l'éducation nationale. C'est bien cette organisation fonctionnelle que le SNMSU défend depuis de nombreuses années.

Si le gouvernement persiste dans sa volonté de décentralisation et qu'un transfert vers les départements permet de sauver notre métier et de valoriser notre expertise, nous ne nous y opposerons pas. Même si le SNMSU-UNSA Éducation est conscient des limites de cette décentralisation, comme le risque important d'inégalités territoriales de la politique de santé des élèves.

Nous sommes cependant inquiets, car ce processus a démarré sans concertation avec les personnels intéressés, et même, semble-t-il, sans demander l'avis des directions du ministère, DGESCO et DGRH.

Le Bureau national du SNMSU-UNSA Éducation